

COMMUNIQUÉ
DE PRESSE

À Lamballe-Armor, mercredi 11 juin 2025

Bien vivre partout en Bretagne grâce à une offre de transport riche et adaptée

La Région et Lamballe Terre & Mer font le point sur leur partenariat réussi

Afin de répondre aux besoins croissants des usagers ainsi qu'à la nécessité de décarboner les mobilités et d'abandonner, pour ceux qui le peuvent, leur 2^e voiture, la Région Bretagne investit massivement. Cette volonté forte de développer les transports en commun et les services de mobilités se construit en synergie avec les intercommunalités bretonnes, à l'image des renforts d'offre prévus dans le cadre des projets *BreizhGo Express*. En déplacement sur le territoire de Lamballe Terre & Mer, le Président Loïg Chesnais-Girard a fait un point, ce mercredi, sur cette coopération déjà fructueuse et ambitieuse avec Thierry Andrieux, Président de la communauté d'agglomération. Ce temps d'échange a été l'occasion d'évoquer l'instauration d'un Versement Mobilité Régional et Rural (VMRR), soumise aux votes des élus régionaux fin juin, et l'installation de *Bretagne Mobilités*, syndicat mixte régional des transports, début juillet.

En mars dernier, à travers le protocole de coopération *BreizhGo Express Nord Armor*, la Région Bretagne et cinq intercommunalités des Côtes d'Armor, dont Lamballe Terre & Mer, s'engageaient officiellement à travailler ensemble au renforcement de leurs liens dans le domaine des mobilités et au développement ferroviaire sur leurs territoires.

En 2026, 48 TER par jour en gare de Lamballe-Armor...

En septembre 2026, une première étape du projet "*BreizhGo Express Nord Armor*" sera franchie avec l'ajout de **17 circulations TER supplémentaires** sur les tronçons Lannion - Plouaret et Plouaret - Lamballe, **du lundi au vendredi**, en heure, flanc et creux de pointe.

À la faveur de ce renfort d'offres, **la desserte de la gare de Lamballe-Armor bénéficiera de 8 circulations supplémentaires et proposera 48 TER par jour**.

Cette hausse interviendra alors que **la desserte de la gare a déjà augmenté depuis septembre dernier, pour passer de 36 à 40 TER par jour**, sous le double effet du renfort d'offres permis par la mise en place du dispositif "2 Trains sur une Même Voie" (2TMV) en gare de Rennes et de la réouverture de la ligne Dinan - Lamballe, après un an de travaux.

En deux ans, entre septembre 2024 et septembre 2026, la desserte de gare de Lamballe-Armor aura ainsi connu une hausse de sa desserte d'un tiers, passant de 36 à 48 TER par jour, en semaine !

... et un service de location de vélo *BreizhGo*

En septembre 2026, la gare de Lamballe-Armor fera aussi partie des quinze gares bretonnes à expérimenter le **service de location de vélos *BreizhGo Vélo***. Une station de **10 vélos à assistance électrique, disponibles en libre-service, 24h/24 et 7j/7**, y sera installée à proximité immédiate de la sortie de la gare.

Modernisée, la gare de Lamballe-Armor est prête...

La gare de Lamballe-Armor est prête à absorber la hausse attendue d'une **fréquentation qui a déjà progressé de 44% entre 2019 et 2024 pour atteindre 587 500 voyages TER par an**. Dans le cadre d'un projet partenarial global, l'équipement a bénéficié de plusieurs phases de travaux financés notamment par la Région et Lamballe Terre & Mer ces dernières années, suivant une logique de Pôle d'Echange Multimodal : **aménagements des abords, rénovation du bâtiment voyageurs, mise en accessibilité des quais et souterrains, installation d'un abri vélos sécurisé de 36 places...**

Coopération sur le transport scolaire par les cars *BreizhGo*

Lamballe Terre & Mer et la Région sont cosignataires d'une convention de transfert et de coopération pour l'organisation des transports scolaires et non urbains, réguliers ou à la demande.

Depuis 2020, les usagers scolaires peuvent emprunter les lignes *BreizhGo* sur le territoire de l'agglomération avec un titre *Distribus*.

La Région et Lamballe Terre & Mer partenaires sur le Versement Mobilité

Pour continuer de proposer toujours plus d'offres de mobilités, **il est impératif et urgent d'explorer de nouvelles sources de financement qui constitue l'équation majeure à résoudre pour la Région et ses partenaires.**

C'est dans cette optique que **la Région a décidé de se saisir de la seule possibilité, offerte par l'État, dans la loi de finances 2025, d'instituer sur son territoire un versement mobilité régional et rural (VMRR), demandé aux employeurs bretons de plus de 11 salariés, afin de contribuer au financement des transports.**

Mais le VMRR ne saurait être la seule solution. C'est pourquoi, alors que se déroule actuellement une conférence nationale sur le sujet, la Région Bretagne réaffirme son opposition à l'écotaxe poids lourds, inadaptée à sa situation géographique et économique.

Elle propose d'explorer d'autres pistes de financement, comme une part des recettes issues du marché européen du carbone, une part des recettes des péages, bien qu'elle n'en ait pas sur son territoire, car les véhicules bretons en génèrent sur le réseau national, ou encore l'instauration d'une taxe de séjour additionnelle pour améliorer les infrastructures de transport en Bretagne.

Dans l'attente d'une réforme plus globale, **la Région et la communauté d'agglomération Lamballe Terre & Mer se sont accordées pour neutraliser la hausse du versement mobilités.** Concrètement, **Lamballe Terre & Mer proposera une baisse de son taux de versement mobilité lors du prochain conseil communautaire.**

Ainsi sur ce territoire, la Région et Lamballe Terre & Mer coordonneront leurs actions pour offrir une amélioration de l'offre de mobilités pour les salariés.

Bretagne Mobilités et le doublement de l'offre TER sur les rails

Après l'accord entériné en décembre sur l'axe Vannes-Quimper en Bretagne Sud, la concrétisation du projet "BreizhGo Express Nord Armor", porté par la Région, en tant qu'autorité sur le TER, et par toutes les EPCI concernés, constitue **un acte fondateur des mobilités** sur le territoire des Côtes d'Armor (427 000 habitants). À travers cette coopération, **les intercommunalités s'engagent à cofinancer l'acquisition de rames Regio 2N avec la Région et à travailler ensemble sur ces nouveaux services.**

L'accord noué avec les collectivités des Côtes d'Armor renouvelle totalement la manière de gouverner les mobilités et préfigure **Bretagne Mobilités, syndicat mixte régional des transports qui sera créé cet été.**

Cette démarche, unique en France, démontre une nouvelle fois que la Bretagne sait innover et trouver **des ressorts nouveaux** pour s'adapter au contexte et aux besoins exprimés par les citoyens et les territoires.

Il n'y a en effet rien d'évident à ce qu'une collectivité locale participe au financement du déficit d'exploitation et de l'achat de nouveaux trains. Mais le contexte budgétaire, très contraint, et les enjeux majeurs autour des mobilités exigent de **faire encore plus collectivement.**

Cette montée en puissance du TER permettra de **répondre aux attentes des habitants de Bretagne Nord et à l'impératif de la préservation de l'environnement.**

Pour mémoire, chaque jour, en Bretagne, plus de **400 trajets TER** sont organisés pour desservir **126 gares.**

Un train toutes les 20 minutes aux heures de pointe avant 2040

La mise en service de la ligne à grande vitesse s'est accompagnée, en 2017, du déploiement d'une offre plus dense en TGV et TER. Des trains plus nombreux, plus rapides, mieux connectés entre eux et aux autres modes de transport ont fait du TER breton une réussite : **sa fréquentation a ainsi augmenté de 50% entre 2019 et aujourd'hui.**

L'ambition de la Région est d'aller beaucoup loin et de **proposer un train toutes les 20 minutes dans les gares principales, aux heures de pointe, et toutes les heures, en heures creuses, avant 2040.**

Pour y parvenir, la collectivité a ainsi bâti une stratégie d'offre claire et ambitieuse pour toute la Bretagne avec **l'objectif de doubler l'offre TER en 2040.**

Mis en place en lien avec SNCF Voyageurs, ce renfort d'offres progressif a débuté en septembre dernier dans l'est de la Bretagne avec les **24 circulations TER supplémentaires par jour, en semaine, proposées sur l'étoile rennaise,** grâce au déploiement du dispositif **2 trains sur une même voie (2TMV).**

Cette hausse se poursuit, en application des accords historiques trouvés avec **15 intercommunalités bretonnes** pour renforcer le service TER et financer ce saut d'offre, avec **près d'une cinquantaine de circulations supplémentaires cumulées par jour, sur les axes nord et sud, en 2025 et 2026.**